

Que faire avec vos sacs de plastique?

La matière plastique résiduelle la plus visible est le sac d'emplettes en plastique. Les Québécois en utilisent entre 1,4 et 2,7 milliards par année, ce qui équivaut à environ 350 sacs pour chaque citoyen.

La récupération des sacs plastique est devenue un cas particulier en raison des technologies visant à les rendre plus environnementaux. Ainsi, certains sacs sont recyclables, d'autres biodégradables ou oxo-biodégradables et d'autres encore compostables, chacun avec ses avantages et ses inconvénients. Chaque variété de sacs a maintenant son bac : les sacs identifiés avec le **logo de recyclage** sont recyclables, les sacs qui portent la mention **biodégradable** ou **oxo-biodégradable** peuvent être réutilisés comme **sac poubelle** puis se retrouver au site d'enfouissement où ils se dégraderont, les sacs **compostables**

quant à eux sont utilisés pour les **collectes de matières organiques** offertes dans certaines municipalités.



Le principe des **3R**, réduire, réutiliser, recycler, appliqué dans l'ordre, est la meilleure méthode pour réduire les impacts des sacs de plastique sur l'environnement. D'abord **réduire** en utilisant des sacs en tissu qu'on lave régulièrement pour assurer l'hygiène comme tout autre objet d'utilité quotidienne. Puis **réutiliser** les sacs par exemple pour trimballer son lunch ou comme sac poubelle lorsqu'ils sont biodégradables. Finalement les **recycler** en les apportant dans les marchés d'alimentation qui les acceptent.

Pour plus d'information, visitez notre site Internet au www.co-eco.org ou appelez la ligne info au 1 888 856-5552.